

\*\*\*\*\*

N° : 2024.3.59

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

\*\*\*\*\*

**Nb de membres  
en exercice :**  
31

Séance du 27 juin 2024  
Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

**Nb de présents :**  
20

**OBJET : CONTINUITE EDUCATIVE - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE ET L'EDUCATION NATIONALE**

**Nb d'absents :**  
11  
- dont suppléés : 3  
- dont représentés : 2

**POINT 7.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

La Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a pour objectif de permettre aux différents services qui la composent d'avoir des échanges et des projets en commun avec les écoles du territoire autour de la thématique de la « continuité éducative » et du triptyque parents- écoles – périscolaires.

**Votants :**  
25  
- dont « pour » : 25  
- dont « contre » : 0  
- dont abstention : 0

Cette collaboration permettra de promouvoir le développement d'actions éducatives, sociales et culturelles à destination des enfants de notre territoire.

Ces échanges et projets permettront, en outre, de mettre en commun les ressources et les expertises de l'école et de la CCPR et de développer des programmes et des initiatives qui répondent aux besoins locaux tout en encourageant la participation de tous les acteurs au bénéfice des « Enfants, citoyens de demain ».

Plusieurs services de la Communauté de communes, dont les objectifs spécifiques sont définis dans le Projet de Territoire sont concernés par ce partenariat :

- Service Environnement
- Service Culture
- Piscine des 3 Châteaux
- Service Enfance Jeunesse

**Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

**1° APPROUVE**

- la convention cadre de partenariat entre la CCPR et l'Education Nationale ci-annexée ;

**2° AUTORISE**

- le Président ou son représentant à signer tout document y afférent ;

**3° CHARGE**

- le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour extrait conforme  
A Ribeauvillé, le 28 juin 2024

Le Président,



M. Umberto STAMILE

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes, representing the name Elisabeth Schneider.

Mme Elisabeth SCHNEIDER

*Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 01 juillet 2024 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.*

**Délibération n° 2024.3.59**

**Page 2/10  
(dont 8 pages en annexe)**

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com



Logo Education Nationale

## Convention-cadre de partenariat

### Continuité éducative

Entre :

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, 1, rue Pierre de Coubertin, 68 150 RIBEAUVILLE, représentée par Monsieur Umberto STAMILE, Président, dûment habilité par délibération en date du 27 juin 2024,

Et :

Le ministère chargé de l'Education nationale,

Représentée par :

L'inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'éducation nationale du département du Haut-Rhin ;

ou l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de :  
.....

ou le directeur de l'école : .....

### PREAMBULE

La Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a pour objectif de permettre aux différents services qui la composent d'avoir des échanges et des projets en commun avec les écoles du territoire autour de la thématique de la « continuité éducative ».

Cette collaboration permettra de promouvoir le développement d'actions éducatives, sociales et culturelles à destination des enfants de notre territoire.

Ces échanges et projets permettront, en outre, de mettre en commun les ressources et les expertises de l'école et de la CCPR et de développer des programmes et des initiatives qui répondent aux besoins locaux tout en encourageant la participation de tous les acteurs au bénéfice des « *Enfants, citoyens de demain* ».

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

Plusieurs services de la Communauté de communes, dont les objectifs spécifiques sont définis dans le Projet de Territoire, sont concernés par ce partenariat (liste non exhaustive) :

=> **Service Environnement**, avec pour objectif la sensibilisation et l'éducation à l'environnement du jeune public en milieu scolaire / périscolaire,

=> **Service culture**, par le développement du réseau des bibliothèques, la création d'une ludothèque intercommunale en lien avec le service enfance, le développement d'un pass culturel intercommunal et la formation des agents à l'animation bilingue,

=> **Piscine des 3 Châteaux**, autour de la mise en œuvre d'actions dans le cadre du dispositif « sport santé » pour toutes les générations,

=> **Service Enfance Jeunesse**, via les objectifs suivants :

- Consolider et développer le service Enfance Jeunesse de manière à répondre aux besoins des familles ;
- Permettre un travail en partenariat de manière à intégrer davantage les enfants / jeunes dans leur territoire (associatifs, prévention, écoles collèges-lycée, projets intergénérationnels, entreprises, formations, stages...);
- Favoriser l'inclusion - poursuivre le travail en direction de l'accueil des enfants « différents » ou en situation de handicap ;
- Favoriser la valorisation des métiers de la petite enfance et de l'enfance jeunesse ;
- Développer des services de soutien à la parentalité (création d'un lieu d'accueil Parents Enfants - L.A.P.E -).

*Considérant que le projet de partenariat ci-après présenté répond aux objectifs spécifiés ;*

Il a été convenu ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

Par la présente convention, chacune des Parties s'engage sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet défini en annexe à la présente convention.

#### **ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION**

La convention est conclue au titre de l'année 202x / pour une durée de X mois, années.

Lieu(x) dédié(s) clairement identifié(s) : (à préciser) .....

**ARTICLE 3 - PARTIE FINANCIERE :**

En cas de dépenses spécifiques éventuellement nécessaires à la réalisation des actions envisagées, les Parties conviennent de définir conjointement des modalités de gestion de ces dépenses et de leur éventuelle répartition entre eux.

Toute révision des modalités financières fera l'objet d'un accord écrit entre les Parties.

**ARTICLE 4 - RENOUELEMENT - EVALUATION**

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à l'évaluation du projet. L'évaluation du dispositif et de ses effets sur les enfants est assurée par les parties prenantes signataires de la présente convention.

**ARTICLE 5 - ENCADREMENT DU PROJET**

Les actions proposées s'exerceront, en fonction de leurs spécificités, sous la responsabilité de l'équipe enseignante et/ou de l'équipe constituée par la Communauté de communes.

**ARTICLE 6 - AVENANT**

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'un courrier précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte.

**ARTICLE 7 – ANNEXE**

L'annexe fait partie intégrante de la présente convention.

**ARTICLE 8 - RÉSILIATION**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir.

Fait le.....,

**En 3 exemplaires originaux**

Pour l'Education Nationale,

Pour la Communauté de commune du Pays de Ribeauvillé

Nom / Fonction : .....  
.....

Monsieur Umberto STAMILE, Président

Signature

Signature



**ANNEXE : PROJET ET MODELE DE BILAN**

**Intitulé du projet :**

**Nom / Prénom et fonction du rédacteur du bilan :**

.....

**Objectifs initiaux :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Actions prévues :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Partenaires :**

.....  
.....  
.....

**Bénéficiaires :**

.....  
.....  
.....

**Localisation des actions :**

.....

.....

.....

**Période de réalisation :**

.....

**Résultats de l'action :**

Indicateurs de réalisation	Prévision	Réalisation

**L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?**

- Oui, tout à fait
- Non, pas tout à fait

Si non, pourquoi ? .....

.....

.....

**L'action vous a-t-elle permis de coopérer avec de nouveaux acteurs (institutions, associations, parents, jeunes) ou de renforcer les coopérations existantes ?**

- Oui
- Non

**Si oui, ces coopérations vous ont-elles permis de mieux identifier les besoins des enfants, des jeunes et/ou de leurs parents ?**

- Oui
- Non

**Observations :**

.....

.....

.....

**L'action vous a-t-elle permis d'acquérir de nouvelles compétences ou méthodes pour agir ?**

- Oui, grâce aux formations et accompagnements proposés
- Oui, grâce aux échanges d'expertise avec d'autres partenaires (institutions, associations, parents, jeunes)
- Non

**Observations :**

.....

.....

.....

**Merci d'indiquer les éventuels nouveaux besoins identifiés :**

.....

.....

.....

**Autres éléments que vous souhaitez préciser :**

.....

.....

.....

**Impacts :**

Si l'action a atteint ses résultats, dans quelle mesure a-t-elle contribué à améliorer la situation des enfants, des jeunes ou des parents ?

- Faiblement : peu de bénéficiaires touchés, peu d'effet d'entraînement
- Moyennement : peu de bénéficiaires touchés mais action qui monte en puissance ou qui peut être facilement étendue dans d'autres communes ou à d'autres bénéficiaires
- Fortement : nombre important de bénéficiaires touchés



Que proposez-vous pour augmenter l'impact de cette action ?

.....

.....

.....

.....

**Exécution financière :**

<u>Dépenses</u>	Prévision	Réalisation

<u>Recettes</u>	Prévision	Réalisation

Expliquez et justifiez les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....

.....

**Bilan général :**

Quels sont les enseignements, positifs ou négatifs, que vous tirez de cette action et que vous souhaiteriez partager ?

.....

.....

.....

.....

Quelles sont les améliorations que vous proposez pour cette action ?

.....

.....

.....

.....

.....